

Chapitre 1 : Orientations méthodologiques et théoriques

Cours 1	Généralités, orientations théoriques, méthodologiques et bibliographiques
Cours 2	Terminologie grammaticale : entre le TG et la NG
Cours 3	Méthodologie de travail en systèmes grammaticaux : principes et orientations

Plan du cours :

Introduction

1. L'enseignement de la grammaire en classe de FLE
2. Théories et études sur le verbe
3. Importance des études sur le verbe

Conclusion

Objectifs du cours :

- Présenter le parcours de l'enseignement de la grammaire en classe de FLE.
- Exposer les études et travaux antérieurs sur le verbe.
- Expliquer l'importance de la formation.

Introduction :

La matière, venant sous l'intitulé « systèmes grammaticaux », s'inscrit principalement dans la continuité des formations dispensées en cursus de licence de l'étudiant, particulièrement celles ayant trait à la grammaire (grammaire 1 et 2). Si l'étudiant a été initié en 1^{re} année licence à la grammaire de la phrase (parties des discours, formes et modalités de la phrase simple) et en 2^{ème} année (la syntaxe de la phrase complexe, valeurs des temps verbaux), cette formation en 1^{re} année Master, spécialité linguistique, prendra le relais des deux niveaux (licence et Master), pour mettre en relief un des systèmes les plus importants de la langue française, le système verbal, et ce dans une dimension phonologique. Cette formation s'inscrit certes dans l'enseignement-apprentissage de la conjugaison en classe de FLE mais elle ne se contente pas uniquement d'un objectif pédagogique, d'autres objectifs sont à avancer :

- **Objectif scientifique** : la découverte de nombre de modèles et approches scientifiques traitant des verbes du français, leur formation d'un point de vue morphologique (conjugaison) et leur usage d'un point de vue sémantique (les valeurs des temps).
- **Objectif méthodologique** : une analyse particulière et spécifique des formes verbales en français contemporain qui s'appuie sur les apports des sciences du langage et qui accorde plus d'importance au code oral, souvent marginalisé

dans les approches traditionnelles de l'enseignement-apprentissage de la conjugaison en classe de FLE.

L'enseignement-apprentissage de la conjugaison dans sa forme traditionnelle s'est souvent fixé les objectifs suivants :

- Conjuguer correctement un verbe en l'accordant aux personnes et aux temps et modes repose en grande partie sur une maîtrise par cœur des terminaisons, un intérêt particulier donné au « comment » des formes verbales à l'égard du « pourquoi ».
- L'apprenant doit respecter toutes les règles d'accord, essentiellement orthographiques, avec les exceptions notées par les grammairiens.
- Faire connaître aux apprenants certaines valeurs des temps verbaux, surtout ceux à fort usage dans la langue (le présent, le passé composé, le futur simple, le subjonctif...)

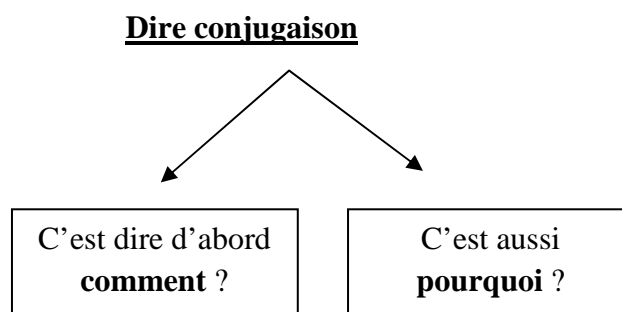
Quant au nouvel enseignement de la conjugaison, il va s'agir d'un projet différent de celui traditionnel : il sera question beaucoup plus d'interroger la maîtrise et la compréhension du système verbal français et de rendre compte des spécificités de la formation. L'importance sera donc orientée vers « le pourquoi » des formes verbales, pourquoi ces dernières sont formées et distribuées de façon « systémique » et « justifiée » ? En somme, ce nouvel apprentissage retrace comme objectifs ce qui suit :

- Proposer une progression fondée sur la fréquence d'utilisation des modes, des temps et des verbes.
- Comprendre le système de la morphologie verbale et dégager ses particularités combinatoires.
- Proposer des activités pour l'enseignement-apprentissage de la conjugaison en classe de FLE au cycle supérieur.

Théories et études sur le verbe :

Orientations bibliographiques :

- 1) Tous les manuels de conjugaison (s'inscrivant généralement dans une optique traditionnelle



2) PINCON Jacqueline et COUTE Bernard, *Le système verbal du français, description et applications pédagogiques*, Paris : Nathan, 1981(1982), 255 p

L'ouvrage avance :

- Une présentation claire et ordonnées des formes des verbes – Un livre qui avance une description rigoureuse entre CO / CE¹ (transcription phonétique API des formes fléchies)
- Une critique des descriptions scolaires anciennes
- Un classement des verbes selon leur nombre de bases / formes et leur répartition
- Une présentation systématique étonnante de la conjugaison française débouchant sur une conclusion « tous les verbes sont réguliers à l'exception de 5 : être, avoir, aller, faire et dire ».

3) Christian TOURATIER, *Le système verbal français- description morphologique et morphématique*

- Une présentation théorique + des exercices pratiques avec corrigés
- Quelques points abordés dans l'ouvrage :
- La problématique définitionnelle du verbe
 - Principes de l'analyse morphologique
 - Analyse sémantique (valeurs des morphèmes aspectuels)

4) RIEGEL Martin (et al.), *Grammaire méthodique du français*, 2002.

L'ouvrage classé sous la catégorie des nouvelles grammaires présente le verbe comme une unité fondamentale des études contemporaines.

1. Importance des études sur le verbe :

Nous avançons les points suivants :

- Le verbe comme étant le pivot de la communication
- Sur un plan scientifique : comprendre le système verbal et dégager les principes de cette systématicité

¹ Code oral VS Code écrit

- Sur un plan pédagogique : viser l'E/A de la conjugaison en classe de langue et répertorier les impacts de la bonne / mauvaise maîtrise de ce point de langue sur ce processus.

Conclusion :

- Éléments de conclusion : quelques lectures bibliographiques
- Multiplier et croiser les regards sur les études des verbes français
- Dégager des éléments de conclusion sur la notion de verbe entre les contributions grammaticales anciennes et récentes et les études linguistiques

Plan du cours :

Introduction

- 1. Objectifs**
- 2. Types de grammaires et réflexion linguistique**
- 3. Caractéristiques de la nouvelle grammaire**

Conclusion

Objectifs du cours :

- Familiariser les étudiants avec la nouvelle terminologie grammaticale.
- Assigner à une telle formation un objectif double, scientifique et pédagogique.

Introduction :

Toute formation doit se baser sur un volet conceptuel déterminant le cadre théorique du travail. L'étudiant sera invité à bien nuancer la terminologie du module. « Nuancer » qui va dans le sens de distinguer la terminologie traditionnelle de la nouvelle terminologie, essentiellement dans le bain d'une réflexion grammaticale pointue et avancée. La maîtrise de la terminologie consiste également à mettre à jour les définitions déjà existantes et à répertorier les différences / les ressemblances qui existent entre les concepts traditionnels et les ceux modernes (actuels).

1. Objectifs :

Ce cours se fixe comme objectifs les deux points suivants :

A) Familiarisation des étudiants avec la nouvelle terminologie :

Ce deuxième cours vise à faire familiariser les étudiants avec la nouvelle terminologie relative au traitement du système verbal français selon une approche phonologique. Cette terminologie est basée sur les apports des sciences du langage en général et en particulier sur les contributions de nombre de chercheurs dans ce domaine : Pinchon, Couté, Damourette, Pichon, Jean Dubois, Wagner, Le Goffic (P), Guillaume, Wilmet (M), Riegel (M).

B) Un traitement double des verbes du français :

Traiter des verbes du français se résume essentiellement en deux objectifs majeurs :

1) Pédagogique :

Les analyses permettant un meilleur apprentissage de la conjugaison et une meilleure présentation simplifiée des formes usuelles des verbes.

2) Scientifique :

La découverte de modèles récents (nouveaux) de la présentation de la conjugaison (le système verbal) même en établissant des comparaisons entre la conjugaison traditionnelle et la nouvelle conjugaison, fait qui débouchera certainement sur une critique logique de la grammaire traditionnelle.

2. Types de grammaires et réflexion linguistique :

Nous considérons l'existence de deux types de grammaires :

A) Une grammaire traditionnelle, appelée aussi normative, scolaire ; elle est basée en grande partie sur l'orthographe (l'aspect graphique de la langue). Les études traditionnelles dans ce domaine accordent une importance majeure à la norme grammaticale, induction prescrite et souvent indiscutable. Venant illustrer la rhétorique, la grammaire traditionnelle a été de nature logique (ou basée sur la logique) dans ses contributions. Elle part de la norme pour aboutir à son application, ce qui lui a donné un caractère inductif sec et donc indiscutable. Elle est enfin explicite et ne donne pas, en effet, place à la réflexion et aux déductions.

B) Une nouvelle grammaire : elle a vu le jour après l'épanouissement des sciences du langage (les années 50-60). La grammaire s'est ouverte sur les apports de la linguistique moderne qui considère la langue comme un objet d'étude instable et évolutif. Cette science n'est plus donc un espace clos prescrivant des normes indiscutables mais au contraire, elle est devenue des contributions et des approches généralement à enrichir et à critiquer.

La nouvelle grammaire s'attache certes à une ancienne réflexion, celle de Gustave GUILLAUME et sa mécanique du langage (1905), mais elle ne s'est concrètement réalisée qu'après l'avènement et la reconnaissance de nombre de sciences du langage (phonétique, phonologie, syntaxe, sémantique, morphologie ...)

3. Caractéristiques de la nouvelle grammaire :

Nous tenterons d'avancer dans ce qui suit une succincte comparaison entre les grammaires traditionnelles (dites scolaires) et les nouvelles grammaires (appelées aussi scientifiques, réflexives). En nous référant à nombre d'ouvrages traitant de ce point, nous avons pu déduire les caractéristiques suivantes, relatives à la nouvelle grammaire :

- **Elle est réflexive** : cette grammaire est connue par son aspect cognitif et se base essentiellement sur la réflexion sur les différents phénomènes grammaticaux, considérés comme étant des faits de langue et de langage. La tradition grammaticale a souvent négligé cet aspect.
- **Elle est déductive** : la nouvelle grammaire va rejoindre la réflexion linguistique contemporaine (moderne) qui prend en charge la déduction comme caractéristique primordiale. On part du texte vers la norme, et non inversement, et ce pour déduire la règle (l'explication grammaticale) à partir du texte.

- **Elle est implicite** : un des aspects qui ne manque pas d'importance, son caractère implicite qui s'oppose au caractère explicite. L'implicite consiste à dégager la justification grammaticale de manière indirecte.

- **Elle est de caractère oral** : la nouvelle grammaire se base et sur l'oral et sur l'écrit. Pour l'oral, diverses approches ont été avancées, entre autres l'approche phonologique du système verbal, objet central du présent cours.
- **Une grammaire contextualisée** : de point de vue des traitements et des exemples illustratifs, les grammaires scolaires se focalisaient malheureusement sur des phrases (souvent canoniques) en dehors de leur contexte phrastique, par contre, la nouvelle grammaire préfère accorder de l'importance au texte et au discours, contexte plus large de la phrase.

- **Sur le plan terminologique et conceptuel** :

La nouvelle grammaire emprunte à la linguistique beaucoup de concepts / notions / termes ayant été l'objet d'une haute précision terminologique. Le tableau suivant donne quelques exemples :

La grammaire traditionnelle GT	La nouvelle grammaire NG
<ul style="list-style-type: none">- Terminaison- Temps- Radical ...	<ul style="list-style-type: none">- Désinence ou morphème désinentiel- Série- Base ou thème (dans quelques approches)

Corollaire : les nouvelles grammaires ont cherché un meilleur exploit des apports des sciences du langage pour expliquer les faits grammaticaux, considérés comme des systèmes linguistiques importants à vulgariser. La réflexion n'est plus donc close ou restreinte (comme on le constate dans les grammaires traditionnelles), mais elle est ouverte et réflexive.

Conclusion :

Le cours a mis l'accent sur nombre de points importants inhérents à l'enseignement-apprentissage de la grammaire en classe de langue, entre autres les nuances conceptuelles qui existent entre la grammaire traditionnelle, basée en grande partie sur la logique, et la nouvelle grammaire s'étant basée sur les apports des nouvelles sciences du langage.

Introduction

1. Objectifs du cours
2. Traitement des notions grammaticales et linguistiques
3. Description de la méthodologie de travail en systèmes grammaticaux

Conclusion**Objectifs du cours :**

- Rendre compte des modèles traditionnels de la conjugaison des verbes.
- Établir des comparaisons et des commentaires entre les anciennes présentations du verbe.
- Doter l'apprenant spécialiste de science du langage de quelques outils de réflexion sur les nouvelles approches grammaticales.

Introduction :

Tout en partant du postulat que les travaux de recherche en matière de grammaire reposent en grande partie sur une méthodologie particulière, vu son aspect double et théorique (la maîtrise des concepts grammaticaux) et pratique (la manipulation des activités grammaticales en classe de langue et les pratiques éducatives en matière de syntaxe et de grammaire), nous avons trouvé important, dans ce cours, de réserver tout un chapitre à présenter une section qui déterminera la méthodologie de travail dans ce module. Si l'étudiant parvient à maîtriser parfaitement les techniques du travail universitaire, il sera certainement capable de construire sa personnalité de chercheur actif et assidu. La formation « systèmes grammaticaux » a justement pu cibler l'objectif en question, à savoir former un étudiant actif qui un aspect réflexif et critique, au moment où les recherches dans le domaine de la grammaire avancent de manière étonnante. Ce cours est dans son ensemble une tentative de réflexion avancée dans les contributions actuelles traitant des verbes du français, sous plusieurs angles ; l'angle qui a été choisi est (celui) « phonologique ».

1. Objectifs du cours :

Traiter du verbe en français a toujours été l'intérêt des chercheurs que ce soit en didactique, en littérature ou en sciences du langage. Le traitement sous un angle didactique a tenté de chercher les meilleures stratégies éducatives pour un meilleur et efficace enseignement / apprentissage de la conjugaison en classe de langue ; l'on a donc souvent essayé de proposer des approches permettant une installation réussie de la conjugaison des verbes chez l'apprenant. Les spécialistes de didactique ont, à leur tour, proposé nombre de modèles qui facilitent cet apprentissage, qui se présentent en grande partie sous forme de tableaux dans des manuels de conjugaison. Cette méthode, que nous considérons traditionnelle et sèche, se base sur la récitation et l'apprentissage par cœur des formes verbales, fait qui inscrit cette méthode dans les approches dépassées voire démodées de l'apprentissage de la conjugaison en français. Pourquoi donc dire « dépassées » et « démodées » pour ces méthodes ? Nous avons remarqué que les manuels traditionnels exposent de façon complètement « décontextualisée » les verbes : nous constatons que les formes écrites présentées sont mises dans des tableaux typiques sans le fait de donner aucune indication sémantique ou justification des irrégularités constatées :

PREMIER GROUPE VERBES EN -ER			AIMER		
INDICATIF			SUBJONCTIF		
PRÉSENT			PRÉSENT		
J'	AIM	E	QUE J'	AIM	E
TU	AIM	ES	QUE TU	AIM	ES
IL	AIM	E	QU' IL	AIM	E
NS	AIM	ONS	QUE NS	AIM	IONS
VS	AIM	EZ	QUE VS	AIM	IEZ
ILS	AIM	ENT	QU' ILS	AIM	ENT
PASSÉ COMPOSÉ			IMPARFAIT		
J'	AI	AIMÉ	QUE J'	AIM	ASSE
TU	AS	AIMÉ	QUE TU	AIM	ASSES
IL	A	AIMÉ	QU' IL	AIM	ÂT
NS	AVONS	AIMÉ	QUE NS	AIM	ASSIONS
VS	AVEZ	AIMÉ	QUE VS	AIM	ASSIEZ
ILS	ONT	AIMÉ	QU' ILS	AIM	ASSENT
PLUS-QUE-PARFAIT					
J'	AVAIS	AIMÉ			
TU	AVAIS	AIMÉ			
IL	AVAIT	AIMÉ			
NS	AVIONS	AIMÉ			
VS	AVIEZ	AIMÉ			
ILS	AVAIENT	AIMÉ			

Figure 1 : le verbe « aimer »

Une telle présentation se voit sèche et complètement « décontextualisée », au moment où il serait important d'avancer au moins quelques repères sémantiques des verbes conjugués.

Nous résumons les objectifs de la formation dans les points suivants :

- Rendre compte des modèles traditionnels de la conjugaison des verbes.
- Établir des comparaisons et des commentaires entre les anciennes présentations de la conjugaison et les nouvelles contributions dans ce domaine, où l'apprenant doit constater les nuances entre les deux méthodes que ce soit sur le plan scientifique (la présentation en elle-même) ou sur le plan terminologique (les nouvelles notions convoquées pour traiter du sujet de la conjugaison).
- Doter l'apprenant spécialiste de science du langage de quelques outils de réflexion sur les nouvelles approches qui présentent le verbe (du) français et ce selon les apports actuels de la linguistique moderne.

2. Traitement des notions grammaticales et linguistiques :

Comme toute formation doit avoir une terminologie spécifique ou un jargon particulier et propre à elle, nous avons jugé important de proposer un commentaire relatif à ce point, à savoir le traitement des notions grammaticales et linguistiques. Les études dans ces deux domaines se voient étroitement liées de point de vue de leur objet d'étude : la langue. Nous avons en effet voulu attirer l'attention des apprenants quant à l'usage de nombre de termes et notions inhérents à chaque domaine tout en lui faisant remarquer les différences, d'où le présent cours s'inscrit pleinement dans les contributions de la nouvelle grammaire qui est basée sur les apports les plus récents des SDL.

3. Description de la méthodologie de travail en systèmes grammaticaux :

Nous avons divisé le cours en deux grands volets :

- **Un volet théorique :**

L'apprenant doit construire une base bibliographique et sitographique importante traitant essentiellement de la grammaire en général et du verbe en particulier. Ce volet va lui permettre d'avoir une idée sur les études antérieures dans ce domaine et prendre attache avec les différentes contributions réalisées ainsi que les critiques ayant été

établies. Les cours qui seront présentés devraient faire appel à des débats ouverts autour que ce soit sur la terminologie avancée ou bien sur les façons de traiter les points grammaticaux. Il sera question de mettre le point sur plusieurs aspects scientifiques liés au verbe du français, entre autre :

- a) Les différentes présentations des modèles et des approches linguistiques du système verbal français ;
- b) L'impact scientifique du présent modèle : approche phonologique du système verbal français sur l'apprenant, surtout du point de vue de la terminologie adoptée.
- c) L'impact pédagogique : nous traiterons de l'applicabilité et de l'rentabilité d'une telle formation en classe de langue.

- **Un volet pratique :**

Les travaux pratiques proposés ne manqueraient pas d'importance ; ils nous serviront dans la vérification de connaissances acquises. Sous forme de sous-groupes de travail, de 4 à 5 étudiants, nous proposons des activités et des exercices et demandons aux étudiants de remettre les travaux à la fin de chaque séance. Les TD proposés ont trait aux informations théoriques présentées dans le cours et ainsi aux différents modèles d'analyse étudiés. Les travaux de groupe sont encouragés et récompensés.

Conclusion :

Ce chapitre préliminaire détermine les éléments-clés de la méthodologie de travail en cette matière technique, les Systèmes Grammaticaux. L'objectif étant de retracer les grands principes de travail et de recherche, particulièrement dans ce type de formation avancée en grammaire française. Approcher le système verbal phonologiquement nécessite non seulement une stratégie d'enseignement-apprentissage particulière et une véritable investigation bibliographique mais aussi tout un travail de collaboration et de participation active des étudiants.